

4.00 crédits



30.0 h

Q2

| | |
|---|---|
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | Le thème abordé est déterminé conjointement et annuellement par les 3 co-titulaires A titre d'exemple, l'évolution des conventions collectives de travail dans un secteur d'activités économiques, l'intégration de nouveaux métiers dans l'entreprise, les différentes politiques salariales ou encore la question des travailleurs âgés. La formation est assurée par les 3 co-titulaires : chacun est chargé de l'analyse de la problématique selon l'approche et les méthodes de la discipline qui lui est propre : sociologie, gestion des ressources humaines, économie, droit et relations industrielles. Ces co-titulaires mettront conjointement en lumière les zones d'interdépendance des différentes analyses et en dégageront les facteurs explicatifs. Les étudiants seront invités à aborder le travail de terrain en rencontrant des acteurs, des organisations et des situations concrètes de travail. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Ce séminaire a pour objectif central de permettre à l'étudiant de lire, comprendre et analyser une situation relative au monde du travail en intégrant les apports théoriques et les méthodes des disciplines suivantes : droit, économie, sociologie, gestion des ressources humaines et relations industrielles. Il sera capable de percevoir la complexité des réalités, des zones d'interdépendance, de cohérence ou d'incohérence tant sur son terrain d'observation qu'au croisement des différentes disciplines qu'il maniera. Enfin, il recherchera les facteurs explicatifs des interdépendances.</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | Réalisation d'un travail écrit collectif et individuel Présentation orales (Présentiel/distanciel) |
| Méthodes d'enseignement | <p>Le cours se base sur une approche de type « séminaire » et une interaction entre les étudiants et les enseignants. Les séances sont organisées en présentiel et en distanciel via Teams.</p> <p>Un assistant participe à l'organisation et au suivi du séminaire. Il est à disposition des étudiants. Les étudiants présenteront un travail écrit sur lequel portera l'essentiel de l'évaluation. Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir. Le séminaire est pris en charge par un sociologue, un juriste et un économiste. A) Pour les étudiants du master 120 en sciences du travail, le séminaire commence en master 1Q2 (LTRAV2020A) et se poursuit en master 2Q1 (LTRAV2020B). Voir à ce sujet la fiche correspondant à LTRAV2020B. B) Pour les étudiants du master 120 en GRH, le séminaire commence et se termine en master 2Q2 (LTRAV2020A). L'ampleur du travail individuel demandé est adapté à la durée du séminaire. En réunissant les deux publics (master TRAV et GRH), les interactions entre les étudiants seront privilégiées de manière à créer les conditions d'un apprentissage bénéfique à chacun</p> |
| Contenu | <p>Comment saisir et expliquer un problème dans sa complexité ? D'abord, saisir le problème dans son contexte. S'agissant d'une problématique liée au travail, l'entreprise est un vivier riche d'expériences, de questions, d'innovations, notamment en matière de gestion des ressources humaines. Le thème du séminaire est choisi chaque année en fonction de l'actualité économique et sociale. A) Pour tous les étudiants qui suivent le séminaire, les aspects méthodologiques (construction d'une démarche de recherche) et théoriques (analyse de textes) sont identiques. B) Pour les étudiants du master 120 en sciences du travail, choix par sous-groupe d'une question de recherche intégrant les trois disciplines de base (économie, droit, sociologie) et construction progressive d'une étude de cas à finaliser dans la seconde partie du séminaire (LTRAV2020B). C) Pour les étudiants du master 120 en GRH, l'étude de cas est remplacée par un travail de terrain qui consiste à focaliser les aspects méthodologiques et théoriques vers un domaine d'application de la GRH, lié au thème général. Ce travail implique le recueil par interview d'informations sur les aspects sociaux, économiques, juridiques et de gestion propres au domaine d'application RH choisi par l'étudiant.</p> |
| Autres infos | <p>Un assistant participe à l'organisation et au suivi du séminaire. Il est à disposition des étudiants. Les étudiants présenteront un travail écrit sur lequel portera l'essentiel de l'évaluation. Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir. Le séminaire est pris en charge par un sociologue, un juriste et un économiste. A) Pour les étudiants du master 120 en sciences du travail, le séminaire commence en master 1Q2 (LTRAV2020A) et se poursuit en master 2Q1 (LTRAV2020B). Voir à ce sujet la fiche correspondant à LTRAV2020B. B) Pour les étudiants du master 120 en GRH, le séminaire commence et se termine en master 2Q2 (LTRAV2020A). L'ampleur du travail individuel demandé est adapté à la durée du séminaire. En réunissant les deux publics (master TRAV et GRH), les interactions entre les étudiants seront privilégiées de manière à créer les conditions d'un apprentissage bénéfique à chacun.</p> |

Faculté ou entité en charge:

TRAV

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences du travail (horaire décalé) | TRAV2M | 4 | |  |
| Master [120] en gestion des ressources humaines | GRH2M | 5 | |  |